

# LA NUIT *des musées*

**UN RENDEZ-VOUS  
PRIVILÉGIÉ  
AVEC NOTRE CULTURE**

SAMEDI 19 MAI DE 19H À MINUIT



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE LA  
**Réunion**  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

## **Dossier de presse**

Communication du Conseil Général

Tél. : 0262 21 86 30

Fax : 0262 21 39 45

[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)



## SOMMAIRE

Préambule.....	<b>4</b>
Partager la culture : une priorité pour le Conseil Général.....	<b>5</b>
Programme de la Nuit des Musées.....	<b>7</b>
Artothèque.....	<b>8</b>
Lazaret.....	<b>9</b>
Musée du Sel.....	<b>10</b>
Villèle.....	<b>11</b>
Dierx.....	<b>12</b>
Muséum.....	<b>13</b>





## PRÉAMBULE



Parce qu'au cœur de sa politique culturelle, il a placé des priorités comme protéger, conserver, transmettre, valoriser, dynamiser, démocratiser, partager... le Conseil Général participera pour la septième année, à la Nuit des Musées.

Le samedi 19 mai de 19h à minuit, préparez-vous à vivre des émotions car il est de la volonté de la Collectivité de donner les moyens au public réunionnais de connaître son patrimoine, de comprendre ses origines, de s'enrichir, de s'ouvrir à de nouvelles disciplines et de se sensibiliser à la protection de la biodiversité par le biais de ses services culturels.

Les portes des musées sont grandes ouvertes mais de manière inhabituelle, puisque en soirée, permettant de se révéler autrement au public. Les musées se transforment car ils s'illuminent, ils s'animent car ils deviennent le théâtre de comédies, de spectacles... et s'offrent généreusement à tous les visiteurs pour une découverte intemporelle, des voyages au cœur de l'histoire de l'île.

Célèbres pour leur architecture remarquablement conservée, les équipements culturels exposent, à cette occasion, des collections qui ne manquent pas d'étonner par leur richesse, et proposent des animations pour une célébration ludique et festive de notre patrimoine.

La Culture est porteuse de sens, de dynamisme et est le gage indispensable pour que les villes demeurent attractives, pour que l'histoire demeure vivace et soit transmise au plus grand nombre.

La culture est le ciment de notre cohésion, elle est le partage et plus on va jeune dans un lieu de culture (musée, salle de concert, cinéma...), plus on reproduira toute sa vie cette pratique culturelle.

Cette ouverture sur le monde, cette ouverture sur notre histoire est nécessaire car enrichissante et la gratuité de cette manifestation élargira le public.

*« L'ambition du Conseil Général est de contribuer au rayonnement de la culture sous toutes ses formes, de permettre son partage et son appropriation par tous. Il assure pour nos enfants, la sauvegarde du patrimoine. C'est le mélange de peuples, de langues, de pratiques culturelles et culturelles qui a fondé notre société réunionnaise. Notre créolité, notre citoyenneté française, notre attachement à l'océan Indien, ces sentiments émanent de l'indéniable complexité de nos origines. »*

*Nassimah Dindar*

## PARTAGER LA CULTURE : une priorité pour le Conseil Général

Depuis de nombreuses années, le Conseil Général s'investit en faveur de l'accès à la culture pour tous afin de participer à l'épanouissement de chacun. À l'occasion de la nouvelle mandature, 3 dispositifs ont été mis en place dans le cadre du plan « Partager la culture ».

### 1 - DES VISITES GUIDÉES ET UN ACCUEIL EN CRÉOLE DANS LES MUSÉES DE L'ÎLE

Rendre le musée plus accessible, c'est aussi briser les barrières linguistiques quand elles existent. À la Réunion, une majeure partie de la population est créolophone et l'est quelquefois exclusivement. Or, l'accueil et les visites des musées ne se font pas en créole, sauf parfois à Villèle. Malgré les mesures de gratuité et les tarifs avantageux, les équipements culturels en général et les musées en particulier sont malheureusement considérés par beaucoup de Réunionnais comme des lieux intimidants. C'est pourquoi le Conseil Général a souhaité mettre en place une offre novatrice dans le but de faire évoluer cette perception.

Chaque établissement proposera pour la Nuit des Musées un accueil et une visite en créole à un horaire déterminé, assurés par des animateurs du service. À cette occasion, des flyers bilingues (français-créole) seront proposés au public. Cette offre sera ensuite élargie au reste de l'année sur demande.

### 2 - DES PASS' MUSÉES POUR FIDÉLISER ET CONQUÉRIR DE NOUVEAUX PUBLICS

Adopté en 2010, le Pass'Musée a pour objectif de conquérir et fidéliser de nouveaux publics (familles, touristes, comité d'entreprise) grâce à des tarifs préférentiels. Ce dispositif permet également d'offrir au public « un parcours » dans le patrimoine réunionnais à travers la diversité de l'offre assurée par services départementaux (art, histoire, biodiversité, ...).

#### 2 types de Pass' sont proposés :

- le Pass' Musée « individuel » s'adresse plutôt à un public local et permet des visites illimitées sur tous les sites (avec une validité d'un an) d'une valeur de 10 €.
- le Pass' Musée « découverte », qui s'adresse aux touristes et aux familles, permet une visite dans chaque équipement, d'une valeur de 5 €.





10 000 Pass' ont été répartis dans les équipements culturels : Musée Léon Dierx, Artothèque, les Archives départementales, le Lazaret, Musée de Villèle, Muséum d'histoire naturelle, Jardin de l'État, Musée du Sel, Bibliothèque départementale. À terme, les offices de tourisme pourront assurer la vente des Pass'.



### **3 - UN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET D'ARCHITECTURE DE LA RÉUNION**

Le Musée Léon Dierx et l'Artothèque forment le Pôle Art du Conseil Général, et assurent la promotion de l'art moderne et de l'art contemporain. Bien que partenaire, le Conseil Général n'avait jusqu'à présent que des relations ponctuelles avec l'École d'architecture et l'école des Beaux-Arts. D'où l'intérêt d'instaurer une collaboration régulière grâce à une convention de partenariat afin de réduire les inégalités d'accès aux Arts et à la Culture.



Cette convention, qui sera soumise prochainement à la Commission Permanente, doit permettre :



- l'organisation d'expositions décentralisées
- la rencontre des étudiants avec le milieu professionnel,
- la mise à disposition de locaux et d'équipements techniques pour des ateliers de pratique artistiques,
- l'organisation de cycles de conférences



Dès la signature de cette convention, un workshop de photographie d'étudiants sera mis en place à l'Artothèque avec Mme Régina Virserius, photographe de renommée internationale.



D'autres moyens seront également mis en œuvre entre les partenaires :

- abonnement annuel et gratuit au prêt d'œuvres de la collection de l'Artothèque, commissariat d'exposition entre les trois partenaires.
- visite découverte du pôle Art ; accueil de stagiaires au Pôle Art (montage d'exposition, médiation culturelle, animation d'ateliers de pratique artistique auprès des scolaires) ; mise à disposition de l'atelier de l'Artothèque pour les stages d'initiation à la photo, au dessin et à la peinture ;
- assistance technique de l'École Supérieure d'Art au personnel de l'Artothèque pour l'initiation à la gravure et à la sérigraphie avec mise à disposition de son atelier de sérigraphie et de son matériel technique.

## PROGRAMME DE LA Nuit des Musées



La Nuit des Musées est un moment privilégié pour profiter de la magie de l'ensemble des sites culturels puisqu'il s'agit d'une ouverture nocturne et de découvrir leur charme mystérieux dans une atmosphère de fin de journée particulièrement appréciable.

Ce rendez-vous est l'occasion de pénétrer, gratuitement, dans des lieux parfois intimidants et de se laisser conquérir par le riche patrimoine qu'abritent les musées de l'île.



La Nuit des Musées est un événement connu et reconnu par les amateurs d'art mais également les curieux en soif de culture. Une nouvelle fois, les visiteurs s'approprient les musées et les (re)découvrent jusque tard dans la nuit, au gré des expositions et des manifestations exceptionnelles organisées pour l'occasion, dans un esprit festif et convivial.

**Samedi 19 mai, une Nuit des Musées pleine de surprises !**

**Plus d'infos sur [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)**



# Le prog'



**Artothèque**

**PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL**

**19h00 - minuit :** atelier d'Arts Plastiques  
Initiation à la gravure

**De 19h00 à 19h45 :** visite guidée en créole

**19h00 à 22h00 :** jardin de l'Artothèque

Projections : 4 films réalisés en 2011 par l'Université de La Réunion avec le soutien de la Dac OI à l'occasion des résidences d'artistes réalisées à l'antenne du Tampon

Natacha DUCHEMANN : Apparences : un instant face à soi

Pascale SIMONET : Head-Toy

Stefan BARNICHE : CONTACT - dessins du dedans

Jean-Claude JOLET : Négropolitide

**De 20h45 à 21h30 :** visite guidée en créole

**22h00 :** jardin de l'Artothèque

Let's destroy the Universe

Une performance sonore et vidéo de François LAMY et Soleïman BADAT

des musées du Conseil Général

Plus d'infos sur [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)



# Le prog'



## Lazaret de la Grande Chaloupe

PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- 19h00 à minuit :** diffusion de films sur le Lazaret et d'une création sonore dans la longère
- 19h30 :** visite en créole de l'exposition « Le lazaret de la grande Chaloupe, quarantaine, et engagisme »
- 20h :** inauguration de l'exposition « Métissage végétal »
- 22h00 :** visite en créole de l'exposition « Le lazaret de la grande Chaloupe, quarantaine et engagisme »

des musées du Conseil Général

# Le prog'



**Musée du sel**

**PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL**

19h30  
20h30  
21h30  
22h30

Visite en créole

Visite de l'exposition permanente



des musées du Conseil Général



# Le prog'



## Musée historique de Villèle

PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- 18h50 à 19h00 :** percussions de l'association Vue-Belle Moring  
**19h00 à 19h25 :** accueil des visiteurs par les élèves de 1<sup>re</sup> année BTS tourisme du lycée Évariste de Parry et les élèves du Collège Bernica
- 19h00 à 19h30 :** visite guidée en créole  
**19h30 à 20h00 :** inauguration de l'exposition *Saintes figures* (portraits photographiques de saint Expédit par Annie Decupper) à l'hôpital des esclaves et présentation de l'exposition-dossier : *La Vierge à l'enfant : les étapes d'une restauration* (pavillon d'accueil)
- 20h00 à 20h30 :** visite guidée en créole  
**20h15 à 20h55 :** visite théâtralisée du musée par les élèves (évocation d'une soirée chez M. et Mme Desbassayns (1<sup>er</sup> passage)
- 20h30 à 20h50 :** intermède musical avec le groupe Ousanousava  
**21h00 à 21h30 :** visite guidée en créole  
**21h00 à 21h30 :** contes créoles par l'association Kosé conté  
**21h30 à 22h10 :** visite théâtralisée du rez-de-chaussée de la maison (2<sup>e</sup> passage)  
**22h00 à 22h30 :** visite guidée en créole  
**21h45 à 22h15 :** animation musicale (variété) avec Mazandira Sophie et ses musiciens  
**22h30 à 23h00 :** contes créoles par l'association Kozé conté  
**23h00 à 23h30 :** visite guidée en créole  
**23h15 à 00h00 :** interlude musical avec le groupe Ousanousava



Plus d'infos sur [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

# Le prog'



**Musée  
Léon Dierx**

**PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL**

**19h00 à minuit :** visite de la collection permanente du musée avec jeux, chasses aux trésors et parcours de découverte pour les enfants  
Visite de l'exposition temporaire « Exotisme(s) » en présence de l'artiste, François-Louis Athénas.

**20h - 21h - 22h :** visite en créole

des musées du Conseil Général





# Le prog'



**Muséum  
d'histoire naturelle**

**PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL**

19h30  
20h30  
21h30  
22h30

Visite en créole de l'exposition « Le voyage de Monsieur de Lapérouse »

Projection de 3 films d'Yves Bourgeois sur « L'incroyable aventure de M. Lapérouse » :

**19h30** : Le mystère de Vanikoro

**20h45** : Portés disparus

**22h30** : Le secret des déferlantes

des musées du Conseil Général



Plus d'infos sur [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

infos

Communication - Attachés de presse  
Michèle Bénard - 06 92 974 772  
michele.benard@cg974.fr  
Salim Cadjee - 06 92 974 711  
salim.cadjee@cg974.fr  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)



*Le Conseil Général aux côtés des Réunionnais*

Photo: Christophe Lemaire / L'Observatoire de l'Inde / M. J. B. / M. J. B.